ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame VIEL Evanthia, assistante ingénieure, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.
Monsieur ANTONIOU Neofytos, assistant ingénieur, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.
Monsieur BELOUCIF Achour, ingénieur de recherche hors classe, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
Madame CHAMOND Morgane, ingénieure d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
Madame DE MERIC DE BELLEFON Estelle, attachée principale d'administration de l'etat, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.
Monsieur POZARD Damien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
Madame SOGNY Aline, ingénieure d'études hors classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
Monsieur CHAKROUN Haïkel, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, suppléant, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Fait à Lyon , le 28 mai 2026
Pour le président de l'ENS de Lyon et par délégation
La directrice générale des services
O'Brien Cecile